

Date de convocation : 11 juillet 2020
Date d'affichage de la convocation : 11 juillet 2020
Date d'affichage du procès-verbal : 24 juillet 2020



Conseillers présents : 33 (36 en exercice) – 3 pouvoirs de vote
36 votants
Secrétaire de séance : Nelly CABARET

**COMPTE RENDU DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES MAINE CŒUR DE SARTHE
SEANCE DU 20 JUILLET 2020**

L'an deux mil vingt, le vingt juillet à dix-huit heures, les conseillers communautaires de Maine Cœur de Sarthe se sont réunis à la Salle polyvalente de Soulligné sous Ballon, **sous la présidence de Monsieur David CHOLLET**, président.

Etaient présents Mesdames et Messieurs les conseillers communautaires : (avec voix délibératives)

Ballon- Saint Mars : Maurice VAVASSEUR - Jocelyne GOUSSET - Véronique YVARD

Courceboeufs : Dominique DORIZON

Joué l'Abbé : Magali LAINE - Jean-Marie POURCEAU

La Bazoge : Michel LALANDE - Séverine SANTERRE - Jérôme DELLIERE - Pascale BELIN-LUSTRO - Frédéric WASIAK - François DESCHAMPS

La Guierche : Eric BOURGE - Régine RONCIERE

Montbizot : Alain BESNIER - Pascale LERAY - Laurent CAURET

Neuville sur Sarthe : Véronique CANTIN - Samuel HAMELIN - Maxime BERNE

Saint Jean d'Assé : Emmanuel CLEMENT - Katel GODEFROY- Alain BRISSAUD

Saint Pavace : Christian BONIFAIT – Marina COMPAIN - Jean-Claude MOSER

Sainte Jamme sur Sarthe : Jean-Luc SUHARD - Véronique PIERRIN - Jean-Michel LERAT

Soulligné sous Ballon : David CHOLLET - Nelly CABARET

Souillé : Catherine CHALIGNE

Teillé : Michel MUSSET

Absents excusés avec pouvoir :

Damien ORANGE donne pouvoir à Maurice VAVASSEUR

Sylvie DUCHESNES donne pouvoir à Véronique CANTIN

Valérie BEAUFILS donne pouvoir à Jean-Luc SUHARD

1) Organisation et calendrier des réunions de bureaux et de conseils

Sur proposition du président l'organisation des réunions est validée ainsi :

- **Conseils communautaires** : les lundis à 18 heures 30 – à tourner dans les communes par ordre alphabétique
- **Bureaux communautaires** : les lundis à 18 heures – à l'hôtel communautaire à Joué l'Abbé
- **Réunions des vice-présidents** : les lundis à 18 heures - à l'hôtel communautaire à Joué l'Abbé

2) Organisation de la gouvernance

Le bureau est composé de 18 membres. Le nombre de membres du bureau est réparti pour avoir une représentation de toutes les communes sur la base de :

- 1 membre pour les communes de moins de 2 000 habitants
- 2 membres pour les communes de 2 000 à 2 999 habitants
- 3 membres pour les communes de 3 000 habitants et plus

Communes	Nbre de membres du bureau			
BALLON -SAINT MARS	2	Maurice VAVASSEUR	Jocelyne GOUSSET	
COURCEBOEUF	1	Dominique DORIZON		
JOUE L'ABBE	1	Magali LAINE		
LA BAZOGE	3	Michel LALANDE	François DESCHAMPS	Jérôme DELLIERE
LA GUIERCHE	1	Eric BOURGE		
NEUVILLE SUR SARTHE	2	Véronique CANTIN	Samuel HAMELIN	
MONTBIZOT	1	Alain BESNIER		
SAINT JEAN D'ASSE	1	Emmanuel CLEMENT		
SAINT PAVACE	1	Marina COMPAIN		
SAINT JAMME SUR SARTHE	2	Jean-Luc SUHARD	Jean-Michel LERAT	
SOUILLE	1	Catherine CHALIGNE		
SOULIGNE SOUS BALLON	1	David CHOLLET		
TEILLE	1	Michel MUSSET		
TOTAL	18			

3) Les délégations du Président aux vice-présidents et aux conseillers délégués membres du bureau

Etat des délégations aux 6 Vice-présidents et aux 4 conseillers délégués :

- **Eric BOURGE 1^{er} VP en charge** : Du développement économique et touristique et de la démographie médicale.

- **Samuel HAMELIN conseiller délégué en charge** : Du développement touristique et du développement du commerce local.
- **Emmanuel CLEMENT, VP en charge** : De la communication et la promotion de l'action communautaire-Actions de mutualisation.
- **Magali LAINE, VP en charge** : De la vie des familles, de l'action sociale et de la petite enfance.
- **Maurice VAVASSEUR, VP en charge** : Des pôles Habitat et Mobilités du PCAET – de l'urbanisme.
- **Michel LALANDE, VP en charge** : Du PCAET et de l'aménagement du territoire.
- **Alain BESNIER, VP en charge** : de l' Eau et l' Environnement.
- **Jean-Michel LERAT, conseiller délégué en charge** : De la collecte et de la valorisation des déchets

Les conseillers communautaires délégués placés directement sous la responsabilité du président :

- **Michel MUSSET, conseiller délégué en charge** : De l'entretien des bâtiments et équipements communautaires et des travaux et de l'entretien des chemins de randonnées.
- **Marina COMPAIN, conseillère déléguée en charge** : Du sport et de la vie associative
-

Délibération 2020-64 : Indemnités du président, des vice-présidents et des conseillers communautaires délégués membres du bureau

Référence pour répartition : enveloppe indemnitaire mensuelle globale de 8 396.45 €, basée sur les indemnités maximales de la strate (Président + 6 Vice-Présidents)

- **Taux et montants alloués, à l'unanimité :**

Président : 54 % de l'indice I027 ; soit un montant mensuel brut de : 2100.28 €
 Vice-président : 19.78 % de l'indice I027 ; soit un montant mensuel brut de : 769.48 €
 Conseiller communautaire délégué : 10.79 % de l'indice I027 : soit un montant mensuel brut de 419.82 €

Délibération 2020-65 : Délégations au bureau communautaire

A l'unanimité, sont déléguées au bureau communautaire, les attributions suivantes :

(1°) Conclure toutes acquisitions, ventes, échanges, partages de biens immobiliers à caractère économique,

(2°) De décider de la conclusion et de la révision du louage de choses pour une durée n'excédant pas douze ans concernant le louage de locaux industriels et commerciaux,

(3°) D'approuver la conclusion de tout protocole transactionnel destiné à terminer ou à prévenir un contentieux dans la limite du budget,

(4°) Autoriser la passation et la signature de l'ensemble des conventions et avenants aux conventions contractualisées par la communauté de communes,

(5°) Accorder des admissions en non valeur et remises gracieuses de toute nature,

(6°) Procéder à l'examen et la validation des documents relatifs aux ressources humaines de la collectivité, en dehors de toute création de poste et de modification du tableau des emplois.

(7°) Déterminer les critères et enveloppes des régimes indemnitaires du personnel.

(8°) Déterminer conformément aux textes en vigueur, le taux de promotion applicable à l'effectif des fonctionnaires remplissant les conditions pour bénéficier d'un avancement de grade.

Délibération 2020-66 : Création et Constitution de la CLECT (Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées)

Commission créée à l'unanimité sur la base d'**1 délégué titulaire et 1 suppléant**, désignés au sein de chaque conseil municipal.

Délibération 2020 - 67 : Constitution de la Commission Intercommunale des Impôts Directs (CIID) et Proposition de commissaires

Commission créée à l'unanimité. Il est **demandé** aux conseils municipaux de proposer trois personnes pour constituer une liste globale de 20 commissaires titulaires et 20 commissaires suppléants. (liste comprenant un représentant de la taxe d'habitation, un représentant des taxes foncières et un représentant de la Cotisation Foncière des Entreprises).

La liste définitive sera arrêtée lors du prochain conseil.

Délibération 2020-68 : Désignation des membres de la Commission d'Appel d'Offres

A l'issue du scrutin secret, par 36 voix pour, ont été proclamés membres de la Commission d'Appel d'Offres pour la durée du mandat :

MEMBRES TITULAIRES	MEMBRES SUPPLEANTS
David CHOLLET, président de droit	
1) Eric BOURGE	1) Magali LAINE
2) Emmanuel CLEMENT	2) Michel MUSSET
3) Maurice VAVASSEUR	3) Marina COMPAIN
4) Michel LALANDE	4) Samuel HAMELIN
5) Alain BESNIER	5) Jean-Michel LERAT

Délibération 2020-69 : Création et composition des commissions thématiques

A l'unanimité, création de 6 commissions thématiques et de 3 groupes de travaux :

- 1) Commission : Développement économique et touristique et démographie médicale
 - Groupe de travail : Tourisme et commerce local
- 2) Commission : Communication et promotion du territoire – Actions de mutualisation
- 3) Commission : Vie des familles - Action Sociale – Petite enfance
- 4) Commission : Habitat- Mobilité – Urbanisme
- 5) Commission : PCAET et Aménagement du territoire
- 6) Commission Eau Environnement :
 - Groupe de travail : Collecte, traitement et valorisation des déchets

- 7) un groupe de travail sport et vie associative, (rattaché au Président).

La composition des commissions est arrêtée à 13 membres : sur la base d'un membre titulaire et d'un membre suppléant par commune.

La composition des groupes de travail est arrêtée à 13 membres : sur la base d'un 1 membre par commune.

Les communes sont appelées à désigner les membres intéressés qu'elles souhaitent investir dans ces commissions ou groupes de travail. Il n'y a pas d'obligation de s'inscrire dans toutes les commissions ou groupes de travail.

Délibération 2020-70 : Election des délégués au Syndicat Mixte du Pays du Mans Collège PAYS

Ont été élus à l'unanimité :

TITULAIRE 1	David CHOLLET
TITULAIRE 2	Véronique CANTIN
TITULAIRE 3	Eric BOURGE
TITULAIRE 4	Maurice VAVASSEUR
TITULAIRE 5	Michel LALANDE
TITULAIRE 6	Emmanuel CLEMENT
TITULAIRE 7	Alain BESNIER
TITULAIRE 8	Michel MUSSET
TITULAIRE 9	Christian BONIFAIT
TITULAIRE 10	Jean-Michel LEFRAT
SUPPLEANT 1	François DESCHAMPS

SUPPLEANT 2	Catherine CHALIGNE
SUPPLEANT 3	Dominique DORIZON
SUPPLEANT 4	Magali LAINE

Collège Schéma de Cohérence Territoriale ;

Ont été élus à l'unanimité

TITULAIRE 1	David CHOLLET
TITULAIRE 2	Véronique CANTIN
TITULAIRE 3	Eric BOURGE
TITULAIRE 4	Maurice VAVASSEUR
TITULAIRE 5	Jérôme DELLIERE
TITULAIRE 6	Alain BRISSAUD
TITULAIRE 7	Alain BESNIER
SUPPLEANT 1	Michel MUSSET
SUPPLEANT 2	Christian BONIFAIT
SUPPLEANT 3	Jean-Michel LERAT

Délibération 2020-71 : Election des délégués au Syndicat Mixte Pôle Métropolitain Le Mans - Sarthe

Ont été élus à l'unanimité :

TITULAIRE 1	David CHOLLET
TITULAIRE 2	Véronique CANTIN
TITULAIRE 3	Eric BOURGE
TITULAIRE 4	Maurice VAVASSEUR
TITULAIRE 5	Michel LALANDE
TITULAIRE 6	Emmanuel CLEMENT
TITULAIRE 7	Alain BESNIER
TITULAIRE 8	Michel MUSSET
TITULAIRE 9	Christian BONIFAIT

Délibération 2020-72 : Election des représentants au Syndicat mixte de la Sarthe pour le stationnement des Gens du voyage [SMGV]

Ont été élus à l'unanimité :

TITULAIRE 1	Michel LALANDE
TITULAIRE 2	Marie-Claude LEFEVRE
SUPPLEANT 1	Alain JOUSSE
SUPPLEANT 2	Samuel HAMELIN

Délibération 2020-73 : Election des délégués au Syndicat Mixte pour l'Aménagement et la promotion du Parc d'Activités d'Intérêt Départemental (PAID) de l'échangeur de Maresché

Ont été élus à l'unanimité :

TITULAIRE 1	Eric BOURGE	SUPPLEANT 1	Michel LALANDE
TITULAIRE 2	David CHOLLET	SUPPLEANT 2	Samuel HAMELIN
TITULAIRE 3	Emmanuel CLEMENT	SUPPLEANT 3	Jean-Luc SUHARD

Il est précisé que les délégués suppléants représentent les délégués titulaires en leur absence.

Délibération 2020-74 : Election des délégués au Syndicat Mixte Sarthe Numérique

Ont été élus à l'unanimité :

TITULAIRE 1	David CHOLLET	SUPPLEANT 1	Jean-Luc SUHARD
TITULAIRE 2	Michel MUSSET	SUPPLEANT 2	Dominique DORIZON
TITULAIRE 3	Jérôme DELLIERE	SUPPLEANT 3	François DESCHAMPS

Il est précisé que les délégués suppléants représentent les délégués titulaires en leur absence.

Délibération 2020-75 : Election des délégués au Syndicat mixte du Bassin de l'Orne Saosnoise

Ont été élus à l'unanimité :

COMMUNES	TITULAIRE	SUPPLEANT
BALLON SAINT MARS	Gilles BRISON	Sébastien SURMONT
JOUE L'ABBE	Jean-Marie POURCEAU	Philippe TRIGER
LA GUIERCHE	Michel GUY	Jany PERRIN
MONTBIZOT	Alain BESNIER	Richard MAREAU
SOULIGNE SOUS BALLON	Vincent LAUNAY	Francis LETAY
TEILLE	Isabelle BOURILLON	Michel MUSSET

Il est précisé que les délégués suppléants représentent les délégués titulaires en leur absence.

Délibération 2020-76 : Election des délégués au Syndicat Mixte du Bassin de la Sarthe

Ont été élus à l'unanimité :

TITULAIRE 1	Alain BESNIER
SUPPLEANT 1	Jean-Claude MOSER

Délibération 2020-77 : Election d'un délégué au Syndicat Mixte du Bassin versant de l'Huisne Sarthe

Ont été élus à l'unanimité :

TITULAIRE 1	Alain BESNIER
SUPPLEANT 1	Dominique DORIZON

Délibération 2020-78 : Election de représentant pour les travaux préparatoires à la création d'un syndicat mixte Sarthe Amont

Ont été élus à l'unanimité :

TITULAIRE 1	Alain BESNIER
SUPPLEANT 1	Jean-Claude MOSER

Délibération 2020-79 : Désignation des représentants au Comité National des Actions Sociales (CNAS)

Après avoir voté à main levée, sont désignés à l'unanimité :

Délégué des Elus	Alain BRISSAUD
Délégué des agents	Christine HABERT

Délibération 2020-80 : Désignation d'un représentant à la Mission Locale

Après avoir voté à main levée, est désignée à l'unanimité :

TITULAIRE 1	Magali LAINE
-------------	--------------

Délibération 2020-81 : Désignation d'un représentant à La Maison de l'Emploi et de la Formation du pays du Mans

Après avoir voté à main levée, est désigné à l'unanimité :

TITULAIRE 1	François DESCHAMPS
-------------	--------------------

Délibération 2020-82 : Désignation de représentants à l'ATESART : SPL Agence des Territoires de la Sarthe

Après avoir voté à main levée, est désigné à l'unanimité :

Représentant à l'Assemblée Générale de l'ATESART	David CHOLLET
--	---------------

Monsieur le Président propose de désigner un représentant à l'ATESART pour l'assemblée Spéciale des collectivités actionnaires

Après avoir voté à main levée, est désigné à l'unanimité :

Représentant à l'assemblée spéciale des collectivités actionnaires	Eric BOURGE
--	-------------

Délibération 2020-83 : Vente de lot, Zone d'Activités des Petites Forges tranche 2, commune de Joué l'Abbé

Après vote unanime,

Cession d'une parcelle 1 281 m², cadastrée ZK n°152, de la Zone d'Activités des Petites Forges, commune de Joué l'Abbé, au profit de **M. NEVEU Anthony** moyennant le prix principal de 8 € HT/m².

Délibération 2020-84 : Décision modificative n° 1 budget principal

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- **VALIDE** la décision modificative n°1 du budget principal qui se présente ainsi :

SECTION D'INVESTISSEMENT	MONTANTS
- Dépenses : Opération 38 Article 2313	-50 000.00 €
- Dépenses : Article 204121	+50 000.03 €
- Recettes : Article 1068	+ 0.03 €

Délibération 2020-85 : Décisions prises par la présidente par délégation du conseil pendant l'état d'urgence sanitaire

DECISION N°2020/001 : Suspension des loyers du mois d'avril 2020 pour les professionnels de santé occupant un bâtiment communautaire.

DECISION N°2020/002 : Aides aux entreprises : participation au fonds « Résilience » à hauteur de 50 000 €.

DECISION N°2020/003 : Suspension des loyers du mois de mai 2020 pour les professionnels de santé occupant un bâtiment communautaire.

DECISION N° 2020/004 : Autoriser les prestations de service entre les communes et la communauté de communes et les syndicats intercommunaux pour du renfort en personnel sur les déchetteries.

DECISION N°2020/005 : Zone d'Activités dite « de la pièce du bois », commune de Montbizot – Dépôt de pièces en vue de la vente des lots.

DECISION n°2020/006 : Attribution aux associations locales d'un acompte de 50 % sur les demandes de subvention 2020.

DECISION n°2020/007 : Fixation du prix de vente du topoguide 2020 randonnées en Maine Cœur de Sarthe (7 € TTC)

Questions et informations diverses

- Il est demandé aux conseillers communautaires de renvoyer à la communauté de communes la fiche RGPD signée pour autoriser la collectivité à utiliser les données personnelles pour le bon fonctionnement de la collectivité.
- La liste des conseillers communautaires avec les adresses mails et téléphones, après accord unanime des élus, sera transmise à chacun des conseillers communautaires pour faciliter les échanges et les transmissions d'information.
- La Communauté de Communes va se rapprocher du Syndicat des Fontenelles et du Syndicat des Landes pour organiser leurs installations courant septembre dans un bureau au siège de la Communauté de Communes.
- Le Département de la Sarthe a créé un fonds territorial de relance économique, afin de soutenir les communes et communautés de communes avec une aide financière à l'investissement. La somme octroyée pour Maine Cœur de Sarthe est de 136 514 € pour la période 2020-2022. Chaque commune va pouvoir également bénéficier d'une aide départementale à l'investissement.
- La région des Pays de la Loire, a décidé de la même façon, dans un plan de relance d'apporter une aide financière aux communes et communautés de communes en venant abonder l'enveloppe NCR.
- Saint Ellier : La Commune de Ballon- Saint Mars a une personne intéressée pour ouvrir une activité de restauration. Ce porteur de projet, accompagné par Initiatives Sarthe, devrait s'installer fin 2020-début 2021.
- Saint Ellier : demande de Maurice VAVASSEUR, d'une visite du Président, sur place.
- Eric BOURGE propose en l'absence de journées citoyennes cette année, des pistes pour maintenir à l'automne des temps de rencontres, de convivialité et de solidarité avec les habitants. Il précise qu'il se tient à la disposition des élus et qu'un dossier complet existe avec toutes les démarches pour mettre en œuvre les journées citoyennes.

La séance est levée à 20 heures 15
Le Président

David CHOLLET